



RÉGION ACADÉMIQUE  
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Bordeaux, le 13 Mars 2020

Le Chef d'établissement  
Collège Barranx de Montfort en Chalosse

A  
Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

**Objet : Dispositifs d'accompagnement pour assurer une continuité pédagogique pendant la période d'éloignement des élèves de l'établissement.**

Lors de son allocution aux français le 12 mars 2020, le Président de la République a annoncé la fermeture des établissements scolaires à partir du lundi 16 Mars 2020, et ce jusqu'à nouvel ordre, dans le contexte de l'épidémie COVID 19. Les élèves vont poursuivre leurs apprentissages à domicile, avec l'aide et le soutien de leurs professeurs, et en s'appuyant sur les outils nationaux, ainsi que ceux délivrés dans notre académie.

La mesure d'éloignement vise à limiter la diffusion de la maladie causée par le Coronavirus. Cette mesure de fermeture ne constitue évidemment pas le début d'une nouvelle période de vacances scolaires.

Votre enfant va en effet bénéficier pendant la période d'éloignement de l'établissement d'une continuité pédagogique. Cette continuité permet de préserver un lien pédagogique entre les professeurs et les élèves, d'entretenir les connaissances déjà acquises et d'en faire acquérir de nouvelles, en gardant les objectifs d'une année scolaire ordinaire.

Pour votre enfant, l'équipe pédagogique de l'établissement a décidé que la continuité pédagogique est mise en place de la manière suivante :

- Se connecter à l'ENT OSE (codes téléservices-Pronote élèves ou/et parents) afin de consulter les informations – vous pourrez échanger avec l'ensemble de l'équipe pédagogique de votre enfant et déposer ou récupérer le travail demandé.

Pour les élèves ne disposant pas d'un accès à Internet, des documents, activités ou travaux à réaliser, seront préparés par les professeurs. Vous pourrez les récupérer de la manière suivante :

- Vous devez prendre contact avec l'équipe de direction qui assure une permanence au collège et vous pourrez venir récupérer le travail donné par les professeurs.

Pour toutes questions, vous pouvez contacter le secrétariat du collège Serge BARRANX au 0558984945 ou sur [ce.0400023h@ac-bordeaux.fr](mailto:ce.0400023h@ac-bordeaux.fr)

Vous pouvez compter sur la mobilisation et l'engagement de tous, et particulièrement de l'équipe pédagogique de l'établissement pour maintenir durant cette période transitoire une continuité pédagogique de qualité, au service des progrès de tous les élèves.

L'équipe de direction.